



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DES INVENTAIRES ET AMÉNAGEMENT FORESTIERS (DIAF)



GUIDE OPÉRATIONNEL

Série : Plan de Gestion – **N°5**

**Canevas commenté du Rapport Quinquennal de
Gestion Forestière**



Table des matières

AVANT-PROPOS	2
1. INTRODUCTION	4
2. INFORMATIONS GÉNÉRALES	5
2.1. RÉFÉRENCES DE L'ENTREPRISE	5
2.2. SUPERFICIE SOUS AMÉNAGEMENT ET/OU CONCESSION(S)	5
2.3. BLOC D'AMÉNAGEMENT QUINQUENNAL	5
3. ÉVALUATION DU PGQ N°X.....	6
3.1. CALENDRIER D'EXPLOITATION	6
3.2. PRODUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	7
3.2.1. <i>Production de grumes</i>	7
3.2.2. <i>Comparaison avec les prévisions du Plan d'Aménagement</i>	8
3.2.3. <i>Exploitation forestière</i>	8
3.3. RÉSEAU ROUTIER	9
3.4. RÉALISATIONS SOCIALES	9
3.4.1. <i>Actions en faveur des salariés de l'entreprise et de leurs ayants-droit</i>	9
3.4.2. <i>Actions en faveur des communautés locales</i>	10
3.5. MESURES ENVIRONNEMENTALES	11
4. JUSTIFICATION DE LA RÉVISION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT (FACULTATIF)	12

Liste des tableaux

Tableau 1 : Modèle indicatif de tableau présentant les périodes d'ouverture à l'exploitation des AAC du BAQ n°X.....	6
Tableau 2 : Modèle de tableau présentant la synthèse de la production de grumes sur le BAQ	7
Tableau 3 : Modèle de tableau présentant la synthèse de la production de grumes sur le BAQ (comparatif entre production du PGQ et prévisionnelle et réelle)	7
Tableau 4 : Modèle de tableau comparant le volume net exploité sur le BAQ avec les prévisions du Plan d'Aménagement.....	8
Tableau 5 : Modèle indicatif de tableau de synthèse des distances de routes ouvertes	9
Tableau 6 : Modèle de tableau présentant le bilan des mesures sociales destinées aux salariés de l'entreprise et à leurs ayants-droit	10
Tableau 7 : Modèle de tableau présentant le bilan des mesures sociales destinées aux populations riveraines de la concession	10
Tableau 8 : Modèle de tableau présentant le bilan des mesures environnementales mise en œuvre au cours de l'exploitation du BAQ	11



AVANT-PROPOS

Le présent Guide Opérationnel définit un canevas commenté de Rapport Quinquennal de Gestion Forestière (RQGF).

Le présent Guide Opérationnel vise ainsi à guider l'exploitant pour l'élaboration de ses RQGF et à appuyer l'Administration pour leur lecture et leur compréhension.

Les titres développés dans le canevas de RQGF devront être strictement respectés. Les sous-titres sont en revanche donnés à titre indicatif, pour une meilleure structuration du rapport.

Des exemples de tableaux sont proposés dans le présent Guide Opérationnel : ils sont néanmoins donnés à titre indicatif et peuvent être adaptés, selon les cas.

L'exemple de page de garde du Rapport Quinquennal de Gestion Forestière est fourni à titre indicatif.

Le Rapport Quinquennal de Gestion Forestière doit être produit et déposé à l'Administration forestière centrale dans les 6 mois suivant la fermeture à l'exploitation de la dernière AAC du Bloc d'Aménagement Quinquennal (BAQ) concerné (articles 65 et 66 de l'Arrêté Ministériel N°034/CAB/MIN/EDD/03/3/BLN/2015 du 3 juillet 2015)



<p>REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ----- Ministère de l'Environnement et Développement Durable ----- Direction de la Gestion Forestière</p>		<p>Logo</p> <p>et / ou Nom de l'exploitant Adresse N°RCCM ...</p>
<p>RAPPORT QUINQUENNAL DE GESTION FORESTIERE</p> <p>CONCESSION / SSA XXX, CCF X</p> <p>BLOC D'AMÉNAGEMENT QUINQUENNAL N°X</p> <p>ANNÉES : XXXX - XXXX</p> <p>SUPERFICIE : XX XXX HA</p>		
<p>Réalisé par : XXXXXXXXXX</p> <p>Mois / Année</p>		



1. INTRODUCTION

*Le présent Rapport Quinquennal de Gestion Forestière (RQGF) de la concession forestière (ou de la SSA) XXXX, attribuée à la société XXXX, a été rédigé dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'Aménagement, conformément au **Guide Opérationnel portant sur le Canevas du Rapport Quinquennal de Gestion Forestière**.*

Il présente le bilan des activités de production forestière, des réalisations sociales et environnementales et des autres mesures mises en œuvre par la société à l'échelle du Bloc d'Aménagement Quinquennal (BAQ) n° XX, dont l'exploitation s'est déroulée entre 20XX et 20XX.

L'introduction pourra également rappeler les principales dates relatives à l'aménagement de la concession et à sa mise en œuvre sur le BAQ concernée, telles que les dates de dépôt et/ou d'approbation du PA et du Plan de Gestion Quinquennal (PGQ) correspondant.

Tenant compte de la fermeture possible des AAC après 3 ans, ce Rapport Quinquennal de Gestion Forestière (RQGF) sera produit 6 mois après la fermeture de la dernière AAC soit, au plus tard, 2 ans et demi après l'année de fermeture théorique du BAQ.



2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dans cette section seront rappelées les généralités sur l'entreprise d'exploitation forestière, la localisation de la (ou des) concession(s), ainsi que les informations sur le BAQ concernés (numéro, localisation, superficies, etc.). Elle pourra être structurée selon les sous-titres suivants :

2.1. Références de l'entreprise

- Nom de l'entreprise ;
- Nom du représentant ;
- Statut de la société ;
- Siège social ;
- Contact.

2.2. Superficie Sous Aménagement et/ou concession(s)

- Référence(s) du (ou des) contrat(s) de concession forestière ;
- Superficie totale ;
- Superficie productive ;
- Date de dépôt et/ou d'approbation du Plan d'Aménagement ;
- Référence de l'Arrêté Provincial de validation du Plan d'Aménagement.

2.3. Bloc d'Aménagement Quinquennal

- Numéro du BAQ ;
- Période d'exploitation du BAQ ;
- Superficie totale ;
- Superficie productive
- Situation administrative (Province, Territoire, Secteur, Groupement).



3. EVALUATION DU PGQ N°X

Cette section présente le bilan synthétique des activités de production forestière sur le BAQ. Elle pourra être structurée de la façon suivante :

3.1. Calendrier d'exploitation

Il s'agira de rappeler ici les périodes d'ouverture à l'exploitation des différentes AAC composant le BAQ concerné.

Une carte, au format A4 ou A3, présentera la localisation des AAC au sein du BAQ concerné.

Les périodes d'ouvertures à l'exploitation des AAC pourront être présentées à travers un tableau tel que ci-dessous.

Tableau 1 : Modèle indicatif de tableau présentant les périodes d'ouverture à l'exploitation des AAC du BAQ n°X

AAC	Superficie (ha)				
	Série de conservation	Série de protection	Série de production	Total	
				SSA	ZDR incluse
AAC 1 - 20XX					
AAC 2 - 20XX					
AAC 3 - 20XX					
AAC 4 - 20XX					
AAC 5 - 20XX					
TOTAL					

Les éventuels retards ou modification du calendrier d'exploitation initial prévu par le Plan d'Aménagement devront être expliquées et justifiées.



3.2. Production et exploitation forestière

3.2.1. Production de grumes

Il s'agira ici de présenter les effectifs¹ et volumes exploités par l'entreprise sur le BAQ. Les tableaux suivants pourront être utilisés comme modèles.

Tableau 2 : Modèle de tableau présentant la synthèse de la production de grumes sur le BAQ

Essences	AAC 1		AAC 2		...		AAC 5		Total BAQ	
	Effectifs	Volume (en m ³)	Effectifs	Volume (en m ³)	Effectifs	Volume (en m ³)	Effectifs	Volume (en m ³)
Groupe 1										
Essence i										
...										
Groupe 2										
Essence j										
...										
Groupe 3										
Essence k										
...										
Total										

Tableau 3 : Modèle de tableau présentant la synthèse de la production de grumes sur le BAQ (comparatif entre production du PGQ prévisionnelle et réelle)

Essence	Production										
	AAC 1 - 20XX		AAC 2 - 20XX			AAC 5 - 20XX		TOTAL		
	Prévision	Réelle	Prévision	Réelle	Prévision	Réelle	Prévision	Réelle	% exécution
Groupe 1											
Essence i											
...											
Total classe 1											
Groupe 2											
Essence j											
...											
Total classe 2											
...											
TOTAL GENERAL											

¹ Le bilan des effectifs exploités sera uniquement effectué pour les Blocs d'Aménagement Quinquennaux ouverts après le 3 juillet 2015 date de promulgation de l'arrêté ministériel N°034/CAB/MIN/EDD/03/3/BLN/2015 du 3 juillet 2015



3.2.2. Comparaison avec les prévisions du Plan d'Aménagement

Il s'agira de comparer ici la production réelle effectuée sur le BAQ concerné avec les prévisions du Plan d'Aménagement. Il est à noter que la production réelle correspond à un volume net, et que les prévisions du Plan d'Aménagement sont statistiquement fiables quant aux volumes bruts (volumes sur pied). Celles concernant les prévisions nettes de récolte sont sujettes à une importante incertitude, liée aux coefficients de prélèvement et de commercialisation réellement appliqués. Ainsi, le respect du Plan d'Aménagement ne pourra en aucun cas être évalué sur la base des résultats présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Modèle de tableau comparant le volume net exploité sur le BAQ avec les prévisions du Plan d'Aménagement

Essences	Volume net prévisionnel (en m ³)	Volume net exploité (en m ³)	Proportion exploitée*
Groupe 1			
Essence i			
...			
Groupe 2			
Essence j			
...			
Groupe 3			
Essence k			
...			
Total			

* La proportion exploitée sera calculée en effectuant le rapport entre le volume net exploité et le volume net prévisionnel estimé dans le Plan d'Aménagement.

Ces résultats devront faire l'objet d'une analyse succincte, permettant d'expliquer les écarts importants observés entre les productions prévisionnelles et réelles, et afin de tirer les enseignements de l'exploitation du BAQ concerné, en termes notamment de coefficients de prélèvement et de commercialisation appliqués par l'entreprise pour les principales essences exploitées.

3.2.3. Exploitation forestière

Cette section présentera, de façon synthétique, les mesures d'exploitation forestière mises en œuvre par la société lors de l'exploitation du BAQ, et notamment en termes de :



- Délimitation des séries d'aménagement, du BAQ et des AAC :
- Exploitation forestière à impact réduit ;
- Traçabilité des bois et mesures internes de suivi et/ou de contrôle de qualité ;
- Traitements sylvicoles spéciaux (le cas échéant) :
- Recherche (le cas échéant).

3.3. Réseau routier

Une carte de format A4 (ou A3) illustrera le réseau routier ouvert sur le BAQ, en distinguant les types de routes ouvertes (route principale, route secondaire, bretelles, etc.).

Un tableau de synthèse pourra également présenter les distances ouvertes pour chaque type de route.

Tableau 5 : Modèle indicatif de tableau de synthèse des distances de routes ouvertes

Type de Route	Ouverture / réhabilitation du réseau routier (en km)					TOTAL
	AAC 1 20XX	AAC 2 20XX	AAC 3 20XX	AAC 4 20XX	AAC 5 20XX	
Route administrative						
Route d'accès						
Piste principale						
Piste secondaire						
Épi routier						
TOTAL						

3.4. Réalisations sociales

Cette section présentera le bilan des réalisations sociales à l'échelle du BAQ. Elle pourra être composée des sous-sections suivantes :

3.4.1. Actions en faveur des salariés de l'entreprise et de leurs ayants-droit

Il s'agira de présenter ici les mesures mises en œuvre en faveur des salariés de l'entreprise et de leurs ayants-droit, relatives à leurs conditions de vie et de travail. Cette synthèse pourra être présentée sous forme de tableau (cf. **Tableau 6** ci-dessous). Elle devra inclure une comparaison avec les mesures sociales programmées par le Plan d'Aménagement, ainsi que les montants investis par l'entreprise.



Tableau 6 : Modèle de tableau présentant le bilan des mesures sociales destinées aux salariés de l'entreprise et à leurs ayants-droit

Mesures programmées par le Plan d'Aménagement	Mesures mises en œuvre sur la période d'exploitation du BAQ	Coût (en FC)	Observations
Sécurité du travail			
...
...
Formation			
...
...
Accès à l'eau potable			
...
...
Accès à l'éducation			
...
...

La colonne « Observations » pourra être utilisée pour expliquer et justifier toute modification ou adaptation du programme social par rapport aux prévisions du Plan d'Aménagement. La liste des thématiques présentée est indicative et non exhaustive.

3.4.2. Actions en faveur des communautés locales

Il s'agira de présenter ici les mesures mises en œuvre en faveur des populations locales riveraines de la (ou des) concession(s), et notamment du BAQ concerné. Cette synthèse pourra être présentée sous forme de tableau (cf. **Tableau 7** ci-dessous). Elle devra inclure une comparaison avec les mesures sociales programmées par le Plan d'Aménagement, ainsi que les montants investis par l'entreprise.

Tableau 7 : Modèle de tableau présentant le bilan des mesures sociales destinées aux populations riveraines de la concession

Mesures programmées par le Plan d'Aménagement	Mesures mises en œuvre sur la période d'exploitation du BAQ	Coût (en FC)	Observations
Accès à l'eau potable			
...
...
Hygiène, santé et accès aux soins			
...
...
Accès à l'éducation			
...
...



La colonne « Observations » pourra être utilisée pour expliquer et justifier toute modification ou adaptation du programme social par rapport aux prévisions du Plan d'Aménagement. La liste des thématiques présentée est indicative et non exhaustive.

3.5. Mesures environnementales

Cette section présentera le bilan des mesures environnementales mises en œuvre par la société lors de l'exploitation du BAQ. Cette synthèse pourra être présentée sous forme de tableau (cf. **Tableau 8** ci-dessous). Elle devra inclure une comparaison avec les mesures environnementales programmées par le Plan d'Aménagement, ainsi que les montants investis par l'entreprise.

Tableau 8 : Modèle de tableau présentant le bilan des mesures environnementales mise en œuvre au cours de l'exploitation du BAQ

Mesures programmées par le Plan d'Aménagement	Mesures mises en œuvre sur la période d'exploitation du BAQ	Coût (en FC)	Observations
<i>Gestion et protection de la faune sauvage</i>			
...
...
<i>Protection des sols</i>			
...
...
<i>Protection des cours d'eau et des zones humides</i>			
...
...
<i>Gestion des déchets</i>			
...
...

La colonne « Observations » pourra être utilisée pour expliquer et justifier toute modification ou adaptation du programme social par rapport aux prévisions du Plan d'Aménagement. La liste des thématiques présentée est indicative et non exhaustive.



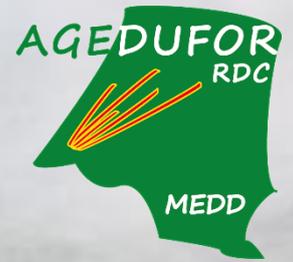
4. JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT (FACULTATIF)

Si nécessaire, une révision du Plan d'Aménagement sera programmée. Les raisons de cette révision seront présentées ici.

Les grands principes et le calendrier prévisionnel de la révision du Plan d'Aménagement seront également précisés.







Version révisée : Juin 2017

Document rédigé dans le cadre du projet d'appui à la gestion durable des forêts de RDC **AGEDUFOR**.

Le Projet **AGEDUFOR** est mis en œuvre par le groupement Oréade-Brèche / FRMi / EGIS-International, pour le compte de la Direction des Inventaires et Aménagement Forestiers (DIAF) du Ministère de l'Environnement et Développement Durable de RDC (MEDD) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

Photo de couverture : FRMi

